

COMMUNIQUE DE PRESSE

Salazie, le 15 octobre 2024

La ville de Salazie signe son Contrat Local de Santé

Gérard COTELLON, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) La Réunion et Sidoleine PAPAYA, Maire de Salazie, ont signé ce 15 octobre 2024 un Contrat Local de Santé afin de mieux répondre aux besoins de santé des habitants de Salazie.

Un levier pour améliorer la santé des Salaziens

Avec plus de 7 000 habitants, la ville de Salazie souhaite renforcer son implication dans le domaine de la santé à travers la structuration d'une politique locale de santé, formalisée dans un Contrat Local de Santé (CLS).

Le CLS est un outil permettant de créer un **projet de santé adapté au territoire, construit dans une démarche partenariale et une approche globale des déterminants de santé**. Il contribue au déploiement territorial du Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2033 La Réunion, feuille de route de la politique régionale de santé, et à sa déclinaison en actions concrètes à l'échelon communal.

Au travers du CLS, la commune de Salazie contribue ainsi à créer un environnement favorable à la santé, au bien-être et à la qualité de vie de ses habitants.

Le diagnostic local de santé de Salazie

Le diagnostic local de santé a permis de dégager les enjeux majeurs du territoire en matière de santé et de cadre de vie. Il repose sur des données quantitatives issues du portrait de territoire de la commune de Salazie, réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS).

Les éléments suivants ont été mis en évidence :

Une offre de services limitée :

- À l'exception des infirmiers et pharmaciens, des densités de professionnels du médical et paramédical inférieures à celles de la région, et des spécialités absentes de la commune ;
- Des établissements de soins présents dans la microrégion Est mais posant la question de l'accès pour les habitants de Salazie.

Une situation favorable en matière d'état de santé :

- Des taux d'inscriptions en affection de longue durée (ALD), toutes causes confondues, inférieurs à ceux de l'île ;

- Une fréquence du diabète gestationnel inférieure à celle observée à l'échelle régionale.

Les orientations stratégiques

Le CLS constitue une feuille de route territoriale pour une période de 5 ans renouvelable (2024-2029).

Il est structuré autour de **5 axes stratégiques** se déclinant en programme d'actions :

Axe n°1 : Accès à la santé

- Faciliter l'accès à une offre de soins pour tous
- Promouvoir l'attractivité du territoire et encourager l'installation des professionnels de santé
- Favoriser l'exercice coordonné des professionnels de santé

Axe n°2 : Santé des jeunes

- Promouvoir le bien-être et prévenir le risque de souffrance psychique
- Favoriser le développement des compétences psychosociales
- Prévenir et repérer les comportements à risque

Axe n°3 : Autonomie et inclusion des personnes vulnérables

- Prévenir et retarder la perte d'autonomie des personnes âgées
- Favoriser l'inclusion des personnes vivant avec un handicap
- Développer l'aide aux aidants

Axe n°4 : Nutrition, diabète et activité physique

- Promouvoir des comportements nutritionnels favorables à la santé
- Faciliter l'accès à une pratique d'activité physique régulière et adaptée

Axe n°5 : Santé environnementale

- Promouvoir un cadre de vie favorable à la santé
- Lutter contre les maladies à transmission vectorielle

Contacts presse

- Ville de Salazie :

Service Communication – Sabrina CAZET Tél : 0692 06 74 84 Courriel : sabrina.cazet@ville-salazie.fr
Michel DAMOUR Tél : 0692 34 54 18 Courriel : michel.damour@ville-salazie.fr

- ARS La Réunion :

Service Communication - Tél : 0262 93 94 55 / 0692 66 61 20
Courriel : ars-reunion-communication@ars.sante.fr